

CST portant la mention " passeport talent" délivrée à l'étranger effectuant une mission entre établissements d'une même entreprise ou entre entreprise d'un même groupe L. 421-13

1. Pièces à produire dans tous les cas :

-visa de long séjour ou titre de séjour en **cours de validité** ;

- courrier de demande de titre

- formulaire de demande complété

-justificatif de nationalité : **passport** (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ou, à défaut, autres justificatifs dont au moins un revêtu d'une photographie permettant d'identifier le demandeur (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire, certificat de nationalité, etc.) ;

-justificatif de domicile datant de **moins de six mois** : **facture** (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet), **bail de location** de moins de six mois, **quittance de loyer** (si locataire) ou taxe d'habitation ;

en cas d'hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois

en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa carte nationale d'identité ou de sa carte de séjour n'est plus à jour ;

-si vous êtes marié et originaire d'un pays autorisant la polygamie : déclaration sur l'honneur de non polygamie en France ;

-3 photographies d'identité de face, tête nue, récentes et parfaitement ressemblantes (pas de copie) ou si demande déposée dans le cadre du téléservice mentionné à l'article R. 431-2 du CESEDA, code photographie et signature numérique valide ;

-attestation employeur attestant d'une ancienneté du contrat de travail d'une durée supérieure à 3 mois dans le groupe ou l'entreprise établie hors de France,



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LISTE PIÈCES JUSTIFICATIVES PRÉFECTURE DE VENDÉE - 85

justifiant d'une rémunération brute au moins égale à 1,8 fois le SMIC annuel ;
-lettre détaillant les fonctions exercées et l'objet de la mission à effectuer ;
-certificat de détachement sécurité sociale ou l'attestation sur l'honneur de demande d'immatriculation à la sécurité sociale française.